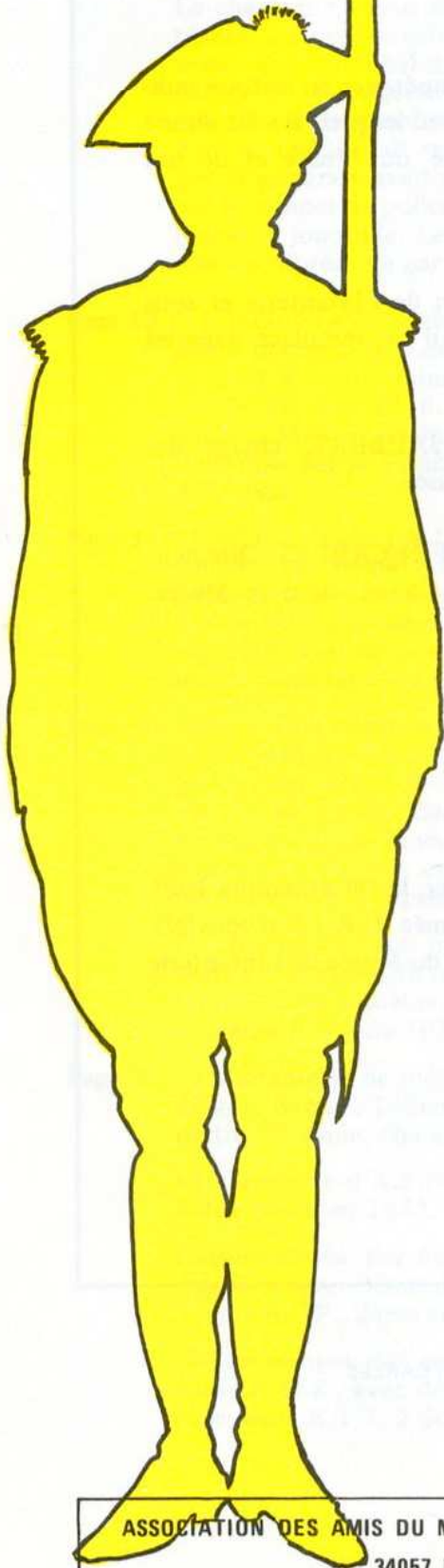


INFANTERIE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES
AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE

N° 7 1985



*Fusilier d'infanterie de ligne
1798 - 1805*

UN DEPART DU BUREAU



- 1)- Lors de la réunion du 4 novembre 1985, Monsieur Jean-Paul BENAVENTE, Secrétaire Général de l'Association, a demandé à être déchargé de ses fonctions pour des raisons d'ordre professionnel.

- 2)- Le Conseil d'Administration a tenu à rendre hommage à sa compétence en histoire militaire ainsi qu'au dévouement, au dynamisme et à la passion avec lesquels il s'est donné durant 1 an 1/2 - à titre entièrement bénévole - au service du Musée et de son rayonnement.

- 3)- Avec l'accord du Général Commandant l'Ecole d'Application de l'Infanterie et sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale, il est remplacé dans les fonctions de :
 - Secrétaire Général par le Lieutenant-colonel JAUBERT, chargé des Relations Publiques de l'E.A.I. et Directeur du Musée.

 - Rédacteur en chef de la revue par le Colonel (ER) CARLES, Directeur du Centre d'Histoire Militaire de Montpellier et Conservateur du Musée.

Montpellier, le 1^{er} décembre 1985
Le Général de Corps d'Armée (C.R.) TOUSSAINT
Président de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie

Pages 10 et 11 : Les aquarelles de M. Rosenberg. Royal Auvergne, créé sous le nom de Gâtinois le 31 mai 1775, ne peut avoir eu son uniforme réglé en 1767. Il semble que les couleurs de M. Rosenberg correspondent à peu près au règlement du 21 février 1779. Seul le revers est violet ; il a 7 boutons et non 5 ; le collet, élément distinctif non négligeable du code des uniformes, est blanc ; le parement, pour la première fois en 1779, est ouvert en-dessus et non en-dessous. Il est peu probable qu'en 1781 le régiment n'ait pas encore reçu le fusil modèle 1777. Enfin, au Musée de l'Infanterie il n'existe pas d'uniforme du modèle 1779, mais seulement une reconstitution du modèle 1786.

Le chasseur ne peut être que d'un régiment d'infanterie légère, ce que confirment ses boutons blancs. La capote, gris de fer et non encore gris bleuté en 1845, était toujours portée soit sur la veste, soit sur l'habit d'après le règlement. Le pantalon garance n'était pas particulier à la conquête de l'Algérie, ayant été adopté en 1829 déjà. Le pantalon de toile était supprimé et interdit par une ordonnance de 1834. La fleur de lys supprimée par l'ordonnance du 18 septembre 1830, était remplacée par une étoile à cinq branches, mais pas sur la giberne : celle des chasseurs n'avait aucun ornement. La coiffure est une casquette d'Afrique modèle 1840, car le bonnet de police à visière, pour l'infanterie légère en 1845, serait entièrement bleu foncé à tresses jonquille. Le Musée de l'Infanterie, Salle XIXème siècle n'a pas l'uniforme 1845 du modèle représenté par Rosenberg. C'est même un de ses grands regrets.

Page 13 : « L'Infanterie de la victoire ».

3ème paragraphe. Les Alliés avaient, depuis la Conférence d'Anfa en janvier 1943, décidé de réarmer à l'américaine II divisions françaises dont 3 blindées. La réorganisation a commencé dès le 18 mai 1943. La 13ème D.B.L.E. n'a eu trois bataillons qu'en novembre 1944. La 4ème D.M.M. a perdu le 2ème R.T.M. et gagné le 1er R.T.A. dans l'automne de 1944 et a été renforcée par le 27ème R.I. La 2ème D.B. avait pour infanterie portée le Régiment de marche du Tchad.

Page 14 : L'infanterie de 1944 a compris d'autres unités combattantes, par exemple le 4ème et le 9ème Zouaves, le 6ème B.P.N.A., le 2ème R.T.A. (transformé en bataillons des 4ème, 5ème et 8ème R.T.M.) ainsi que le 9ème R.T.A. La division d'infanterie type US avait 3 régiments d'infanterie à 3 bataillons de combat et 1 bataillon de commandement ; il ne semble pas que le régiment d'artillerie avait une batterie de 155. Les combats commandos n'existaient que dans les divisions blindées ; la division d'infanterie s'engageait par régiments.

Page 18 : 6ème ligne avant la fin. Le vert foncé du fanion est, au contraire, le vert légion de la période 1935-1945, le vert plus clair étant alors la distinctive du train.

Ce fanion avait pour hampe une lance de dragon transformée, dont le sommet était une grenade à sept flammes en cuivre rouge, la bombe portant le chiffre 2 et deux fers à cheval en argent ; une queue de cheval grise y était suspendue. Les considérations sur les places respectives du vert et du rouge n'avaient pas lieu à cette époque ; il suffisait que les deux couleurs fussent représentées sur le même fanion.

La décoration, peu courante, du Mérite militaire chérifien mériterait un commentaire. Elle avait été épinglée au fanion de la 2ème Montée du 2ème R.E.I., dont le fanion objet de l'article reproduit les couleurs, mais non les inscriptions, parce qu'il est celui de la 12ème Mixte montée du 2ème R.E.I. de 1939-1940.

Page 25 : « L'infanterie de métropole ». Les troupes de montagne comprenaient certains R.I.A. : 8ème, 43ème, 51ème, 159ème, 173ème, alors que certains bataillons de chasseurs n'en faisaient pas partie : le 2ème, 8ème, 10ème, 16ème, 30ème.

« L'infanterie d'A.F.N. et du Levant ». Le 6ème R.E.I. est resté au Levant jusqu'à la fin c'est-à-dire jusqu'en 1941. Au lieu de 1/5ème R.T.M., lire V/1er R.T.M., à Soueida et non Soueica.

Dernier alinéa. Sur 55 corps d'infanterie de l'armée d'armistice, 15 seulement avaient la fourragère rouge : 8ème, 23ème, 26ème, 152ème et 153ème R.I., 6ème, 8ème, 16ème, 27ème et 30ème B.C.P., 2ème et 7ème R.T.A., 3ème et 4ème R.Z. et 4ème R.T.T.

Stationnement des corps. Le IIème à Fès était R.T.A., non R.T.M. En Tunisie, il y avait un 4ème R.M.Z., avec deux bataillons du 4ème Zouaves et un bataillon du 8ème R.T.T. à Tunis et le 4ème R.T.T. à Sousse.

FICHE DE PRESENTATION DU 1er REGIMENT D'INFANTERIE

I - IMPLANTATION.

Le 1er Régiment d'Infanterie tient garnison à SARREBOURG, active cité commerciale et centre administratif comptant environ 15000 habitants.

Il est stationné au quartier RABIER.

La ville occupe une situation géographique privilégiée, à la limite de LORRAINE et d'ALSACE.

Elle constitue en outre un carrefour routier et ferroviaire à une heure de METZ, NANCY et STRASBOURG et à moins de quatre heures de PARIS.

II - MISSIONS.

Le 1er Régiment d'Infanterie est le Régiment de Combat Aéromobile (RCAM) de la 4ème Division Aéromobile (DAM) créée le 1er juillet 1985, qui est l'une des composantes essentielles de la Force d'Action Rapide (FAR). Cette grande unité est susceptible d'être engagée dans des délais très brefs aussi bien en Europe qu'Outre-Mer.

21 - Au sein de la DAM, le 1er Régiment d'Infanterie a pour mission de PREPARER - COMPLETER - PROLONGER l'action des hélicoptères anti-char (HAC).

Son rôle premier est de contribuer à acquérir le renseignement nécessaire à l'engagement des HAC contre les blindés ennemis.

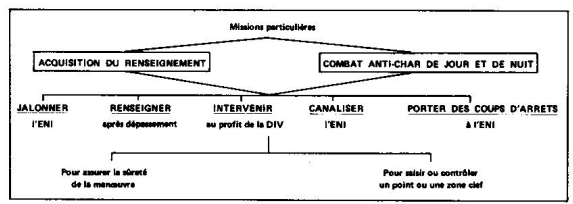
En tant que Régiment professionnalisé, le 1er R.I. doit également être en mesure :

- d'intervenir sur des structures et pour une mission spécifique définie par l'Etat-Major de l'armée de Terre ;
- de participer aux alertes « GUEPARD » ;

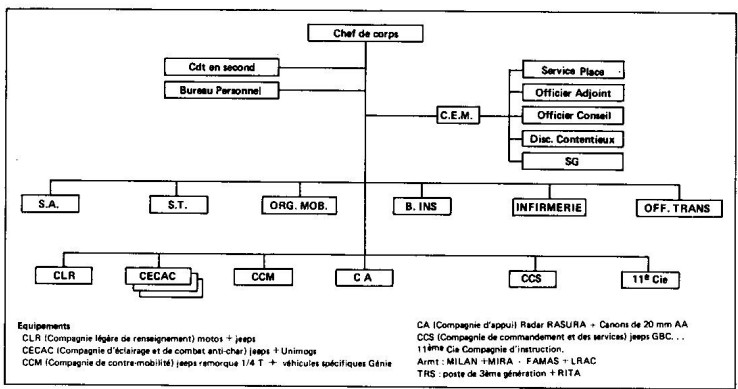
Dans ce cadre, le Régiment peut être amené à prendre part à :

- des interventions de type KOLWEZI ;
- des actions internationales (FINUL) ;
- des missions de présence outre-mer DOM-TOM, RCA. . .).

22 - Au sein de la 4ème DAM, le Régiment peut notamment recevoir les missions particulières suivantes :



III - ORGANIGRAMME.



IV - ACTIVITES.

L'instruction et l'entraînement des unités sont menés au sein de la DAM en liaison avec les 1er, 3ème et 5ème Régiments d'hélicoptères de combat. Il comportent en particulier la mise en pratique des techniques d'aérotransport (TRANSALL) et d'hélicoptage des personnels et des matériels de jour comme de nuit. Le Régiment est appelé à travailler fréquemment avec le Bataillon d'hélicoptères de Manœuvre (PUMA) de la Division.

Les activités, soutenues et variées, comportent des séjours d'unités en camp, en centre d'entraînement commando en métropole ou au-delà des mers, des stages de cohésion en GUYANE.

LA TENUE DES SAINT-MAIXENTAIS AVANT 1914

Le Musée de l'Infanterie a reçu, au mois de juillet 1985 de Madame MOUFFLET une tunique et un pantalon ayant appartenu à son père le Lieutenant BILLION.

Ces effets se sont révélés être ceux que portait Eugène BILLION quand il était sous-officier élève officier à l'Ecole Militaire d'Infanterie de Saint-Maixent entre octobre 1910 et octobre 1911. Le sergent BILLION, du 158ème R.I., en effet, fut incorporé comme aspirant à l'Ecole Militaire de Saint-Maixent le 14 octobre 1910. Il en sortit sous-lieutenant au 22ème B.C.P. à Albertville le 1er octobre 1911 et comme lieutenant de ce même bataillon, décéda des suites de ses blessures de guerre le 22 août 1914 à l'hôpital de Gérardmer.

Cette tenue présente un réel intérêt de deux ordres. D'abord d'ordre muséologique, car ces tenues d'élèves sont rares. Comme elles étaient constituées d'effets analogues à ceux d'un uniforme d'officier d'infanterie, les élèves promus dans cette arme les utilisaient en changeant l'écusson de collet. Ceux qui sortaient aux chasseurs à pied, aux zouaves ou aux tirailleurs s'en défaisaient. En conséquence, il en est parvenu assez peu d'authentiques jusqu'à nos jours. Ensuite d'ordre moral pour l'Ecole d'Application de l'Infanterie qui a repris les traditions de Saint-Maixent et qui vient de décider la mise sur pied d'une salle d'honneur. Le Musée de l'Infanterie contribuera à la constitution de ce monument par la mise en dépôt d'objets ou de documents actuellement dans sa réserve. Il a fallu la coïncidence de la sortie de BILLION au 22ème Bataillon des Chasseurs Alpins en 1911 et sa mort prématurée en 1914 pour que sa tenue de Saint-Maixentais, laissée à la maison fut conservée par sa famille comme relique et nous parvienne.

Avant de décrire cette tenue, il faut faire un bref retour sur l'uniforme de Saint-Maixent avant 1914. Avant la création de l'Ecole Militaire d'Infanterie de Saint-Maixent par le décret du 4 février 1881, les sous-officiers admis à l'Ecole de sous-officiers d'Infanterie d'Avord, (créée

en 1875) et qui provenaient des troupes à pied conservaient leur grade et l'uniforme de leur corps.

Une décision ministérielle du 5 août 1881 décida que tous les sous-officiers admis à la nouvelle Ecole seraient remis sergents et porteraient une tenue identique à l'exception de ceux en provenance de l'infanterie de marine qui conserveraient leur grade et l'uniforme de leur arme.

Cette tenue était la suivante :

Grande tenue et tenue de jour. Tunique de sergent d'infanterie de ligne en drap bleu foncé avec galon de sergent en or sur les manches. Cette tunique était du modèle 1872, à double rangée de sept boutons de cuivre empreints d'une grenade, collet jonquille avec écusson bleu foncé brodé d'une grenade d'or. Fendue au bas du dos, elle portait de chaque côté de la fente une soubise avec deux boutons d'uniforme et du côté gauche, à la taille, il y avait une patte de ceinturon boutonnée.

Pantalon de drap rouge garance sans passepoil. Epauettes de sergent d'infanterie, garance avec la tournante guipée d'or. Shako de sergent-major clairon d'infanterie du modèle 1872 avec double pompon tricolore. Ce shako fut supprimé en 1886. Capote de sergent-major du génie, en drap bleu foncé avec galon de sergent sur les manches, grenade d'or au collet rabattu. Le col noir (la chemise était sans col) était du modèle des cuirassiers. La chaussure était le brodequin dit napolitain, adopté en 1881 et comportant une tige. Il continuait à se porter avec la guêtre blanche sous le pantalon.

Le ceinturon, le sabre et sa dragonne étaient du modèle 1882 pour adjudant d'infanterie, les gants étaient de fil blanc.

Théoriquement ces effets étaient délivrés par l'Ecole, mais les chasseurs à pied, zouaves et tirailleurs percevaient une tenue de sergent d'infanterie neuve dans le corps d'infanterie le plus proche de leur garnison avant leur départ

pour Saint-Maixent. Quant aux marsouins, leur seule concession était le port de la grenade du modèle de l'École au collet et au shako.

Tenue d'exercice, d'intérieur et de campagne : celle des sergents d'infanterie (ou d'infanterie de marine). En particulier, pour les cours, la tenue était en veste modèle 1871, képi et pantalon de treillis. La collection comprenait un pantalon de cheval basané et une veste de gymnase (1).

En 1883, le galon de sergent fut remplacé par une soutache formant une boucle en argent mélangé d'écarlate. C'est ce qu'on appellera le galon d'aspirant.

Une évolution se dessinait pour que la tenue des élèves officiers se rapprochât de celle des officiers en s'éloignant de celle des sous-officiers. Le galon d'aspirant avait été un premier pas, ainsi que le classement hiérarchique des Saint-Maixentais qui ne devaient le salut ni aux autres sous-officiers, ni aux adjudants des corps de troupe.

En 1889, les sous-officiers élèves échangèrent leur tunique contre le dolman donné aux adjudants d'infanterie depuis trois ans. Ce dolman était en drap bleu foncé théoriquement, en réalité noir, le collet garance avec la grenade d'or sur un écusson noir, les boutons dorés des adjudants d'infanterie, le même galon d'aspirant que précédemment sur la manche. Les épaulettes étaient remplacées par les trèfles en poil de chèvre noir, dans toutes les tenues, que portaient les adjudants.

La coiffure était le képi rigide de grande tenue des adjudants d'infanterie, avec un pompon en cordonnet d'argent mélangé de soie écarlate. Le pantalon garance reçut un passepoil bleu foncé (noir). Le sabre d'adjudant, conservé, se portait avec le ceinturon sous le dolman. Les chaussures étaient des souliers noirs portés sans guêtres.

Le Musée de l'Infanterie a reconstitué un mannequin vêtu de cette tenue (palier du 1er étage).

Cependant, dans la tenue de travail, la tunique précédente modèle 1872 fut conservée, concurremment avec la veste.

Lors de la suppression du dolman en 1893, les officiers et les adjudants reçurent une nouvelle tunique. Elle fut donnée aux élèves-officiers en 1895, avec les épaulettes de sergent rengagé d'infanterie, garance à tournante d'or, passant sous des brides de drap recouvertes d'un galon d'or avec raie longitudinale écarlate en son centre. En 1902, le pantalon garance se vit ajouter une bande latérale bleue foncée (noire) sauf pour les élèves de l'infanterie coloniale qui conservaient leur pantalon gris de fer bleuté à passepoil écarlate.

Alors qu'en 1907 les élèves avaient été assimilés aux adjudants, en 1909 on créa pour eux le grade d'aspirant dont le porteur était placé au-dessus du sergent-major et au-dessous de l'adjudant.

En novembre 1910, le pompon du képi rigide de grande tenue fut remplacé par un plumet à plumes flottantes dont étaient dotés les adjudants. Ce plumet était garance, sauf pour les élèves de l'infanterie coloniale qui l'avaient bleu.

La tenue reçue par le Musée est en excellent état. Elle est en drap noir collet garance avec écusson à trois pointes noir et grenade brodée en or, patte de parement garance à trois boutons. Elle ferme devant par huit boutons dorés d'infanterie. Le dos porte deux pattes à la soubise avec chacune trois boutons d'uniforme. Au dessus du parement se trouve un galon d'aspirant en tresse d'argent mêlée de soie rouge de 6 millimètres de largeur. Ce galon forme une boucle dont la pointe est à 300 millimètres du bas de la manche. Chaque épaule porte un gousset et une bride d'épaulette recouverte d'un galon d'or en cul-de-dé large de 12 millimètres et portant au centre dans le sens de la longueur, une raie de soie rouge large de 1 millimètre. Le pantalon en drap garance est garni sur les bords intérieurs, d'une bande de drap noir de 60 millimètres de largeur, comme en avant de la poche. Le pantalon a, au bas, une largeur de 220 millimètres.

Colonel (E.R.) Pierre CARLES

(1) - Les souvenirs d'un Saint-Maixentais de 1898 font état d'une douzaine de tenues, ou plutôt de combinaisons d'effets différentes à l'École

L'INFANTERIE EN INTERVENTION EXTERIEURE

Tous ceux qui ont visité le Musée ont pu constater que la place y était limitée, néanmoins il a été entrepris la réalisation d'un « coin » Liban. Il est donc logique que la Revue de l'Association ouvre à son tour une rubrique sur les récentes opérations extérieures. Cette rubrique est ouverte à tous, pour cela il suffit de nous adresser textes et photos.

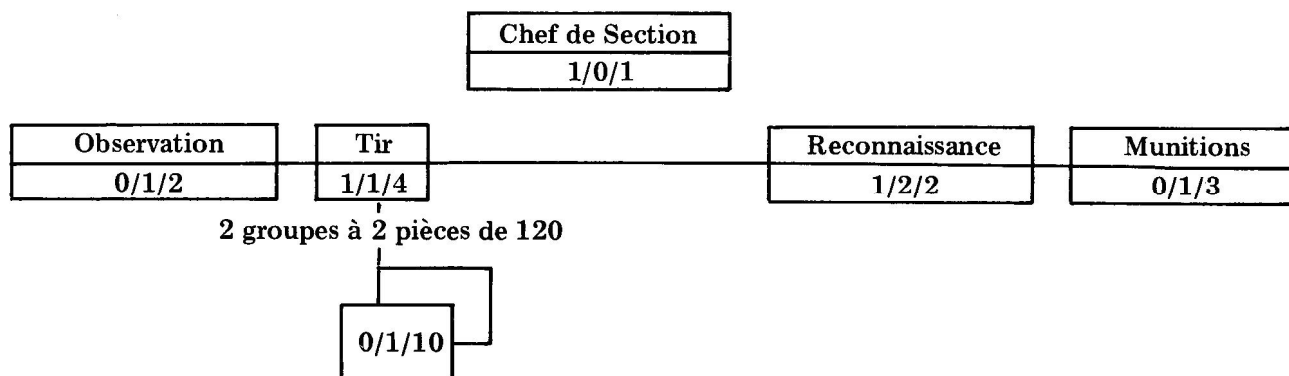
F.M.S.B. - DIODON IV - LIBAN-BEYROUTH « AUSSI FANTASSINS QU'ARTILLEURS »

ou le 6ème R.I.P. vu par le Chef de Section de la S.M.L.

Ce régiment a été pour moi non seulement très attachant mais encore la preuve d'une unité très soudée bien qu'elle soit interarmes.

J'ai eu la chance de participer à cette opération « DIODON IV » qui, pour l'instant, est mon meilleur souvenir outre-mer, parce que le plus concret.

Je fournissais au 6ème R.I.P., dérivé du 6ème R.P.I.Ma, une S.M.L. à 42 - 3/7/32 - sur lesquels 1/1/32 étaient V.S.L. (Volontaire Service Long).



Nous étions équipés de 4 mortiers 120 RT F 1, avec des obus Mle 44 seulement, de Jeep et de G.B.C., le marmon C.P.T. ayant explosé avant notre arrivée.

La mission de notre S.M.L. était de fournir des feux de rétorsion au profit du 6ème R.I.P. et d'assurer la sécurité du poste en plus du travail normal d'Infanterie (patrouilles, ouvertures de route, escortes). Elle fut aussi de réaliser le plan de feu de la force pour Beyrouth.

Rattachée à la 3ème Compagnie du 1er R.C.P., Capitaine THOMAS, la section occupait le poste CATAMARAN à 100 m de DRAKKAR. Après la destruction de la compagnie, nous avons été récupérés par la compagnie TURPIN du 6ème R.P.I.Ma et transférés dans le quartier des grands hôtels, Beyrouth Nord, dans un poste autonome adossé à la mer, en milieu AMAL. Enfin, à Noël, nous avons été transférés à l'hippodrome, près de la Résidence des Pins et rattachés à la compagnie BRAU du 9ème R.C.P.

D'avoir cotoyé toutes ces unités, nous avons appris à les connaître et à les apprécier. J'avais déjà une idée précise pour avoir travaillé outre-mer avec le R.E.P., le 8ème et surtout le 3ème R.P.I.Ma. Outre que la qualité de ces unités est excellente (ce n'est pas une découverte) l'ambiance a été parfaite à tous les niveaux. Nos sous-officiers ont été observés et jaugés par nos voisins successifs et la devise « fais tes preuves, fils » a été de rigueur. Je pense avec honnêteté que nous avons été largement au niveau de nos camarades sur tous les plans, surtout vie en campagne (40 000 sacs à sable !). La meilleure preuve en a été les excellents rapports entre sous-officiers subalternes.

Nous avons toujours pu rester autonomes, malgré les envies d'annexion des compagnies successives, assurant en permanence la sécurité de notre poste en même temps que nos missions, ce qui nous a coûté 3 blessés dont 1 paralysé (1).

Pour résumer, l'ambiance interarmes a été excellente voire idyllique, même si les événements nous y contraignaient. Cependant, la technique et la spécificité de l'artillerie me semblent interdire l'amalgame avec l'infanterie. Nous sommes au moins aussi fantassins qu'artilleurs, mais la technique est généralement mal comprise par les fantassins.

Le seul reproche que je me permettrais de formuler est le manque d'initiatives des Chefs de Groupe, ce qui, à mon sens, prive les régiments T.A.P. d'un énorme potentiel.

TARBES, le 16 avril 1985

Lieutenant VERGNIOLLES de CHANTAL
(Chef de Section S.M.L. du 6ème R.I.P.)
1/35ème R.A.P. - Quartier Sout.

(1) - BLESSES : 15 décembre 1983. Attentat par charge enterrée :

- Sous-lieutenant MEUNIER Alain : blessé grave.
- Brigadier HUIMY James : blessé grave.
- 1ère Classe SMIGONSKY Eric : très grave paralysie.

CARTES POSTALES « UNIFORMES DE L'INFANTERIE »



Le Musée de l'Infanterie met en vente une série de 10 Cartes Postales d'après la série de Fantassins de Monsieur ROSENBERG.

Prix de la série : 40 francs + 5 francs de participation aux frais d'expédition,
Commandes à : Monsieur le Secrétaire Général - Musée de l'Infanterie E.A.I./R.P. - Quartier
Guillaut 34057 - MONTPELLIER CEDEX.

LE MUSEE RECHERCHE

Pour la vitrine Liban :

Insignes : 6ème R.I.P. - 7ème RP.C.S./DIODON IV - 3ème R.P.I.Ma/DIODON IV.



(Cliché ADC FAVIER)

Elève officier Saint-Maixent 1910

« Cet ancien négligent a oublié d'enfiler ses gants blancs et ne tient pas son sabre à la main gauche »



(Cliché ADC FAVIER)

En arrière-plan de la vitrine « Infanterie au Liban » : un uniforme de la Force Interarmées des Nations Unies au Liban (FINUL)

Au-dessus de la vitrine : Drapeau de l'O.N.U.



LE TOUR DE FRANCE DES SALLES D'HONNEUR

LE 39^{ème} REGIMENT D'INFANTERIE

Créé en 1629 pour la garde du prince archevêque de Liège, le 39^{ème} Régiment d'Infanterie après avoir servi la France à titre étranger, grâce à sa brillante conduite au cours de différentes campagnes, en particulier à ROCROI est admis dans les rangs de l'Infanterie française en 1647. Participant avec éclat à toutes les campagnes, il se couvre de gloire à NEERWINDEN en 1693 en exécutant la première charge à la baïonnette de l'histoire. Devenu en 1768 Régiment d'ISLE DE FRANCE, il prendra en 1791 le numéro 39 et servira avec vaillance pendant toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire méritant d'inscrire à son drapeau les noms d'ARCOLE - ULM - FRIEDLAND.

Devenu en 1816 Légion de Seine-Inférieure, il reprend son nom de 39^{ème} Régiment d'Infanterie de Ligne en 1821. Sous le second Empire, il participe à la campagne de Crimée et inscrit le nom de SEBASTOPOL sur les plis de son drapeau. En garnison à Rouen depuis 1875, le 39^{ème} R.I. gagne, au cours de la guerre 1914-1918, 3 citations à l'ordre de l'Armée, une citation à l'ordre du corps d'Armée et une citation à l'ordre de la Brigade, ce qui lui vaut l'honneur de porter la fourragère de la croix de guerre et les inscriptions LA MARNE 1914 - ARTOIS 1915 - VERDUN 1916 - PICARDIE 1918 sur son drapeau. En 1940, le 39^{ème} R.I. se bat en Belgique puis à Dunkerque, avant d'être dissous. Reconstitué en 1944 par les maquis normands, il disparaît à nouveau en 1945 et renaît sous la forme d'un bataillon en 1956 pour les combats du MAROC et d'ALGERIE. Il appartient actuellement à la 2^{ème} D.B.



*Diorama de Friedland
Copies des drapeaux de 1792, 1796, et 1815
au mur campagne d'Italie 1859 — Mannequin : sergent-major 1886 - 1914*

La salle d'honneur se veut un vivant témoignage du glorieux passé du régiment. Disposés dans un ordre chronologique, ces souvenirs permettent aux visiteurs (jeunes appelés dans le courant de leur premier mois de service, personnalités et amis du régiment) de mieux comprendre l'histoire d'ISLE DE FRANCE.

En dehors de très nombreux souvenirs de la guerre de 1914 - 1918 et en particulier de Roland DORGELES qui, caporal mitrailleur au régiment, a écrit les « Croix de Bois » et « Bleu horizon » en se rappelant ses souvenirs de guerre, la salle d'honneur comporte un diorama de la victoire de FRIEDLAND où le régiment a permis en fin de journée d'emporter la décision. Huit reconstitutions de drapeaux et trois mannequins habillés en Sergent d'Isle de France 1768, Sergent-Major de 1895 et poilu de 1916, ornent cette salle où dans une vitrine sont représentés sous forme de figurines les uniformes portés par le régiment au cours de son histoire.

Un panneau est réservé aux souvenirs du 239ème R.I., régiment dérivé du 39ème R.I. et un autre au 74ème R.I. dont le 39ème R.I. à la garde du drapeau depuis le 14 juin 1985.

Le livre d'or ouvert en 1966, comporte des signatures célèbres dont celles de Roland DORGELES, Michel DEBRE, du Général FAYARD, du Général PUECH, du Général LACAZE, du Général LAGARDE, du Général PHILIPPONAT, du R.P. RIQUET (ancien du 39ème R.I.).

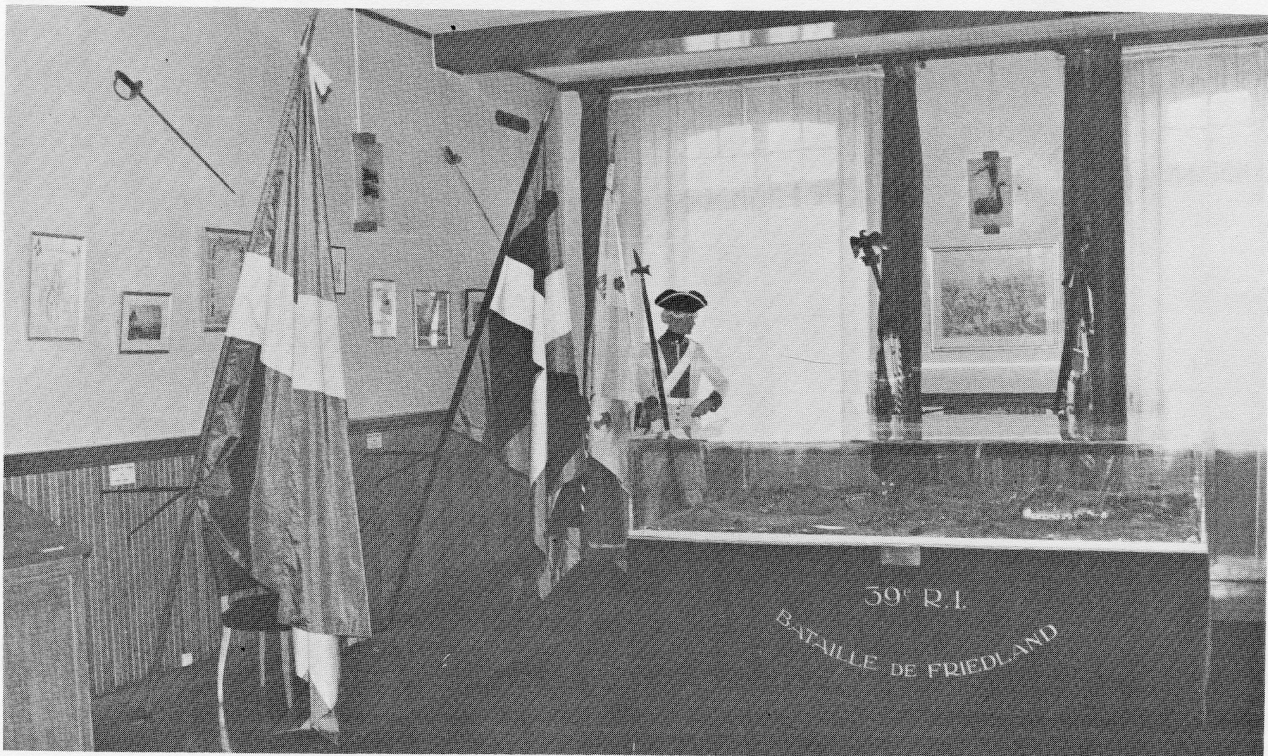
**Cette rubrique est ouverte à tous les Corps.
Pour y figurer, il suffit de faire parvenir à la rédaction
un texte de présentation accompagné de photos.**



*Poilu 1916 - Général SARRAIL (ancien Chef de corps du 39ème R.I.)
Fanion commando « Partisan 13 »
Anciens fanions de compagnie*



Vitrine souvenir de Roland DORGELES et de Raoul TALLANDIER



Drapeaux 1647, 1768, 1791, 1802, 1812 - Mannequin Sergent Isle-de-France 1768 - Diorama Friedland

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

de réunion du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de l'Association du Musée de l'Infanterie s'est réuni le vendredi 14 juin 1985 dans une salle d'études à l'E.A.I.

Etaient présents outre le Général de Corps d'Armée (CR) TOUSSAINT, Président :

- Le Général de CA (CR) FAVREAU - Vice Président.
- Monsieur BENAVENTE - Secrétaire Général.
- Colonel (ER) GODINEAU - Secrétaire Général adjoint, Secrétaire de séance.
- Adjudant-chef DEGHIN - Trésorier Adjoint.
- Monsieur RIERA - Ingénieur retraité, membre du conseil.

Etaient excusés :

- Colonel (ER) VIANNE-LAZARE.
- Colonel (ER) LEGUEN.
- Monsieur MARCHETTI.

Le Général TOUSSAINT ouvre la séance et précise l'ordre du jour :

- a) Exposé par le Secrétaire Général sur la situation actuelle de l'Association.
- b) Situation financière par le Trésorier.
- c) Décisions prises par le Conseil d'Administration.
- d) Souhaits exprimés par le Conseil d'Administration.

I - EXPOSE DU SECRETAIRE GENERAL.

- 11) - Une nouvelle plaquette du Musée vient de sortir d'impression, tirée à 3000 exemplaires.
- 12) - Bulletin spécial n° 1, édition du 1er mai 1985. Le bulletin tiré à 1000 exemplaires a été expédié aux 296 membres à jour de cotisation. Le reliquat sera expédié au fur et à mesure des rentrées de cotisations.
- 13) - Adhésions :
Adhérents à la date du 14 mai 1985 :
 - Membres d'Honneur : 5
 - Membres bienfaiteurs : 21
 - Membres à vie : 73
 - Membres actifs : 631 dont 179 à jour de cotisation.

TOTAL : 730
- 14) - Visites du Musée depuis le 1er janvier 1985 : 1481.
- 15) - Le recouvrement des cotisations est poursuivi lors de l'envoi du bulletin, puis en cas de non paiement par lettre de rappel. Certains adhérents comptent plusieurs années de retard dans le règlement des cotisations.

II - COMPTE RENDU FINANCIER PAR LE TRESORIER.

- | | |
|---|------------|
| 21) - Avoir au 01.01.85 | 121.723,67 |
| 22) - Recettes depuis le 01.01.85 | 21.012,00 |
| 23) - Dépenses réglées depuis le 01.01.85 | 6.358,48 |
| 24) - Avoir au 14 juin 1985 | 136.382,19 |

III - DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL.

- 31) - Plaquette du Musée.
La plaquette du Musée est vendue aux visiteurs au prix de 10 francs.
- 32) - Le Secrétaire Général est chargé de faire imprimer des cartes de membres de l'Association.
- 33) - Recouvrement des cotisations et radiations pour non paiement.
Pour suivre les rentrées des cotisations et prononcer les radiations après non paiement durant trois années consécutives, le trésorier adjoint est chargé de constituer deux fichiers :
 - Le premier contenant les fiches des membres à jour de cotisation.
 - Le second contenant les fiches des retardataires classées par année de retard.
- 34) - Mouvements internes de fonds.
Le trésorier est habilité à faire les mouvements internes de fonds entre le C.C.P. et la C.N.E.
- 35) - Achats à réaliser et réparation des collections endommagées.
Le secrétaire général en liaison avec le Conservateur est chargé de proposer :
 - Les périodes et les genres sur lesquels il serait souhaitable de faire effort.
 - Un état chiffré des matériels nécessaires.
 - Un état des réparations à effectuer.
- 36) - Comptabilité matières.
Le trésorier adjoint est chargé d'ouvrir un registre de comptabilité matières concernant les imprimés et objets mis en vente au Musée.

IV - SOUHAI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le nombre de visiteurs du Musée ayant sensiblement baissé lors de la Fête de l'Infanterie, il apparaît souhaitable que l'Ecole envisage pour les prochaines années :

- une publicité par appels et panneaux sur le Parc Montcalm au cours des manifestations de l'après-midi ;
- un fléchage incitateur pour visite du Musée à l'intérieur du quartier Guillaut.

L'INFANTERIE

ET LA REORGANISATION DE L'ARMEE DE TERRE

Les mesures appliquées en 1985 ont abouti, en ce qui concerne l'Infanterie, à :

- la dissolution du C.E.C. de Margival dépositaire des traditions du 129ème R.I. Le drapeau et la salle d'honneur ont été reversés au S.H.A.T. de Vincennes ;
- la transformation du 1er d'Infanterie, le vieux Picardie, qui devient 1er Régiment de Combat Aéromobile, sans changement dans ses traditions ;
- la création du 3ème Régiment de Chasseurs Parachutistes, à mettre sur pied en cas de mobilisation, qui est recréé à Pau et Saint-Maixent. Il était dissous depuis 1946. Son drapeau porte la Croix de Guerre 1939-1945 avec 2 palmes et le Lion de Bronze Néerlandais - avec les inscriptions : FRANCE 1944 - HOLLANDE 1945. Sa fourragère est aux couleurs de la Croix de Guerre 1939-1945 et ses campagnes : Libération 1944-45. Hollande 1945. Allemagne 1945 ;
- la création du 114ème R.I., recréé à Saint-Maixent, sa garnison d'origine, comme régiment de la 12ème D.L.B. (Division Ecole). Son drapeau porte la Croix de Guerre 1914-1918 avec 3 palmes et 1 étoile vermeil avec les inscriptions : SARAGOSSE 1809. LERIDA 1810 - MONSERRAT 1811. SAGONTE 1811. YPRES 1914. VERDUN 1916. LE MATZ 1918. MONTDIDIER 1918. Sa fourragère est aux couleurs de la Croix de Guerre 1914-1918 et ses campagnes : Pyrénées 1795. Espagne 1808-1814. France 1870-71. Tunisie 1881-1888. Grande Guerre 1914-1918. France 1939-1940. Libération 1944-1945.

Adhésions de nouveaux membres

MEMBRE BIENFAITEUR

— C.E.C. 129ème R.I.

MEMBRES A VIE :

- 41ème R.I. . Lieutenant-colonel CORRIGER - Capitaine commandant la 3ème Compagnie - Capitaine commandant la C.E.A. - Président des Lieutenants - Président des Sous-Officiers.
- 35ème R.I. (ancien membre actif).
- M. ROBERT 33110 - LE BOUSCAT.
- M. SICARD 94120 - FONTENAY-SOUS-BOIS.

MEMBRES ACTIFS . 47.

DONS EN NUMERAIRE .

- 42ème R.I. . 500 francs.
- Fédération des Amputés de France : 250 francs.
- M. ROBERT : 50 francs.
- M. ROBIN : 50 francs.

faits au musée

Général de C.A. (CR) TOUSSAINT :

- Casque Britannique des « Spécial Forces ».
- Filet de camouflage des « Spécial Forces ».
- Veste de saut des « Spécial Forces ».
- Paire de bottes de saut US des « Spécial Forces ».

Lieutenant VERGNIOLE DE CHANTAL - 35ème R.A.P.

- Insigne du 35ème R.A.P.

Colonel, Commandant le 41ème R.I. :

- Insignes : 41ème R.I. - 1ère Cie - 2ème Cie - 3ème Cie - 4ème Cie - C.C.S.

Colonel GENEST - SIRPA Terre :

- Insigne SIRPA.

1er R.P.I.Ma :

- Casque blanc d'observateur à Beyrouth.
- Brassard d'observateur à Beyrouth.
- Insigne 1er R.P.I.Ma - Observateur 1984 - Observateur 1985.

9ème R.C.P. :

- Insigne 9ème R.C.P.
- Organigramme et photo poste Pirogue (DIODON IV).

Lieutenant JONCA - EM/GAP :

- Photo Adjudant BAGNIS (1er RCP).
- Ecussons manche tissus FRANCE.

Monsieur SALLES :

- Médaille Militaire.

Général (C.R.) LEMATTRE :

- Série de 8 planches numérotées consacrée aux Parachutistes Alliés.

Sergent-chef ALIZERT - 92ème R.I. :

- Croix du Combattant Volontaire.

Lieutenant-colonel FLORIMONT - 3ème R.P.I.Ma :

- Insigne, Organigramme, Plaque Souvenir du 3ème R.P.I.Ma (DIODON IV).

Colonel (E.R.) GODINEAU :

- Instruction concernant l'exercice et les manœuvres de l'Infanterie Nationale 1790.

Président Promotion :

- Insigne 75ème promotion ESOA - Sergent PISSOT.

Adjudant-chef DESCAMPS - 1er R.C.P. :

- Photo monument DRAKKAR.

Madame DOMON FOURRE :

- Tenue n° 1 (1910) du Capitaine René FOURRE.

Monsieur JOUINEAU :

- 31 insignes tissus.

Monsieur ROBIN :

- Insigne métal Troupes de Forteresse.

Chef de Bataillon GOASDUF - 7ème R.P.C.S. :

- Plaque bronze 1er B.P.C.S.
- Historique du 7ème R.P.C.S.

Lieutenant-colonel JAUBERT - E.A.I. :

- Insigne métal 3ème D.I.A.

- Chef de Bataillon PIVA - E.A.I. :**
- Fanion du 1er Escadron du 42ème R.I.
- Lieutenant-colonel LORIDON :**
- Insignes brevet commando et C.E.C. 129ème R.I.
- Colonel LAHALLE - C.E.M./E.A.I. :**
- Livre : Souvenirs de Guerre du 2ème R.M.T.
- Capitaine VITI - E.A.I. :**
- Livres : Les cahiers du 19ème R.I.
Historique du 2ème Zouaves
L'Infanterie au XVIIIème siècle.
« Beau rôle » du 43ème R.I.T.
- Madame MOUFFLET :**
- Tenue complète de Capitaine du 5ème R.T.M.
- Tenue de Saint-Maixentais du Lieutenant BILLION.
- Monsieur BADOT :**
- Képi de troupe du 20ème B.C.P. - Modèle 1914.
- Capitaine MAIRE - E.A.I. :**
- Insigne métal de béret O.N.U.
- Colonel THEODOLY-LANNES, Commandant le 8ème R.P.I.Ma :**
- Insignes 8ème R.P.I.Ma.
- Journaux Allo Ancre.
- Historique du 8ème R.P.I.Ma.
- 42ème R.I. :**
- Ancien insigne métal porté à la libération.
- Lieutenant-colonel CHARRIER - E.M./GAP :**
- Série de photos opérations :
. KOLWEZI (Zaïre).
. MANTA (Tchad).
. DIODON (Liban).
- Adjudant-chef de CABANOUX - 37ème G.C. :**
- Capote drap kaki.
- Monsieur MOREAU :**
- Silex à fusil.
- Adjudant-chef DEGHIN - E.A.I. :**
- Bronze 3ème R.P.I.Ma.
- Paire brodequins à jambières attenantes.
- Livre : Mémorial « Les vieilles suspentes ».
- Lieutenant-colonel PERRIER - D.M.D. de la Creuse :**
- Certificat de bonne conduite du soldat HEBRARD (1907)
- Colonel (E.R.) BAZIL :**
- Casque bleu Modèle U.S. observateur de l'O.N.U.

cotisations 86

- Le montant est toujours fixé à 30 francs pour les membres actifs.
- Etablir les chèques à l'ordre :
Association des Amis du Musée de l'Infanterie - C.C.P. 2126 - 92 H MONTPELLIER.
- Adresse du Siège Social : Ecole d'Application de l'Infanterie - Service des Relations Publiques
Quartier Guillaut - Avenue Lepic - 34057 - MONTPELLIER.
- Une carte de membre vous sera adressée.

LIVRE D'OR : Témoignages ...

J'ai été impressionné et ému lors de ma visite du Musée qui rassemble tant de souvenirs glorieux de régiments aujourd'hui disparus.

General de C. A. C. W. Q.
Côté la 1^{re} Rég. Militaire
18.10.84



Comme tel l'école d'Infanterie aura été l'une des parties les plus grandes de ma vie d'officier. Le musée de notre arme tient dans cette école une place éminente. Il est donc l'un des souvenirs marquants de la responsabilité qui m'a été confiée pendant trois ans. J'ai souhaité de continuer à remplir son rôle de conservatoire et son rôle de promoteur pour la plus grande gloire de l'Arme d'excellence : l'Infanterie.

28.8.85



General CLARKE de SAOMARTIN
Commandant l'école d'application de l'Infanterie
et la 14^{ème} Division Légère Blindée.

Un îlot français à Beyrouth

HISTORIQUE

- 1887 : Création d'une « Forêt des Pins » par les occupants turcs.
- 1916 : Construction du cercle des jeux par la société du casino-club ottoman.
- 8 octobre 1918 : Le Commissaire des territoires ottomans de Palestine et de Syrie, Monsieur GEORGES PICOT, s'installe au casino-club ottoman qui devient la Résidence des Pins.
- 21 septembre 1921 : Séance de proclamation du Grand-Liban par le Général GOURAUD.
- 1972 : Après 7 ans de négociations, la Résidence des Pins devient propriété de la France.
- 21 août 1982 : P.C. du détachement Français de la Force Multinationale d'Interposition à BEYROUTH.
- 24 septembre 1982 : P.C. du détachement Français de la Force Multinationale de Sécurité à BEYROUTH.
- Depuis avril 1984 : P.C. des observateurs Français à BEYROUTH (Casques blancs).



« La résidence des Pins » - Octobre 1983